



FINANCEMENT CLIMATIQUE ET DE LA BIODIVERSITE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

DÉFIS ET PERSPECTIVES



**FINANCEMENT CLIMATIQUE
ET DE LA BIODIVERSITE
EN RÉPUBLIQUE DU CONGO :
DÉFIS ET PERSPECTIVES**

Equipe de Coordination

Cet article a été élaboré sous la coordination de :



Monsieur Jean-Baptiste ONDAYE,
Ministre de l'Économie et des Finances, République du Congo.



Madame Arlette SOUDAN NONAULT,
Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du
Bassin du Congo, République du Congo.



Madame Adama-Dian Barry,
Représentante Résidente du PNUD, République du Congo.

Equipe de rédaction

Cet article a été rédigé par Monsieur Val Man LECKA (Economiste National, PNUD Congo). Monsieur Henry René DIOUF, (Représentant Résident Adjoint, PNUD) et Monsieur Ospa VOULA (Statisticien Economiste, PNUD) ont fourni un appui considérable lors de la préparation dudit article.

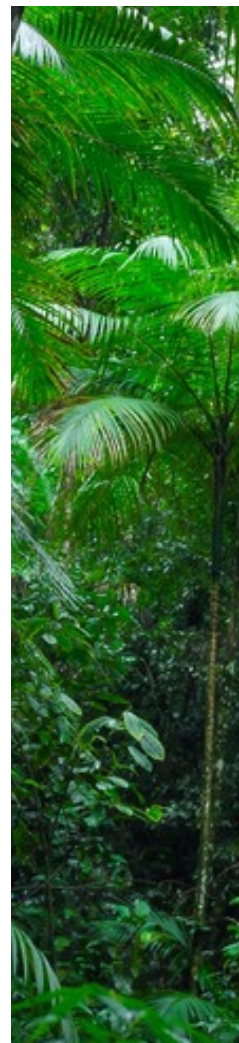
L'équipe a bénéficié des précieuses contributions de nombreuses personnes, parmi lesquelles : Madame Ginette Mondongou Camara (Economiste Principale, PNUD), Monsieur Idrissa Diagne (Economiste Principal, PNUD), Monsieur Sylvaniste Etsiba (Conseiller, ministère de l'Économie et des Finances) et Monsieur Marcellin Elenga (Directeur des Etudes et de la Planification, Ministère en charge de l'Environnement).

Pour toutes informations complémentaires, bien vouloir écrire à Val Man Lecka à l'adresse suivante : val-man.lecka@undp.org



TABLE DES MATIÈRES

Résumé.....	6
1. Contexte et Justification.....	8
2. Opportunités de financement que présentent l’action climatique en République du Congo.....	9
3. Aperçu du financement climatique et de la biodiversité en République du Congo de 2002- 2021.....	12
4. Relever les défis pour tirer pleinement parti de la finance climatique.....	15
5. Propositions de mécanismes opérationnels et innovants de mobilisation de ressources climatiques.....	16
6. Perspectives.....	18
7. Conclusion.....	19
8. Références.....	20



Résumé

La République du Congo, bien que contribuant peu aux émissions mondiales de gaz à effet de serre, demeure très vulnérable face aux changements climatiques. L'année 2024 a été la pire catastrophe climatique de son histoire, avec plus 30% de la population nationale directement affectée par des inondations sans précédents. La mobilisation des ressources climatiques pour renforcer la résilience du pays face aux changements climatiques et contribuer à l'accélération de sa transition énergétique demeure cruciale.

A six mois de la célébration du 10ème anniversaire des accords de Paris sur le climat, visant la réduction de la température de la planète, il est urgent d'amplifier les actions contre le réchauffement climatique.

Cette présente note est destinée à servir de contribution pouvant éclairer les pouvoirs publics de la République du Congo, le secteur privé ainsi que les partenaires au développement sur les opportunités, défis et les orientations stratégiques qui pourront être exploités et approfondis pour accroître l'investissement en faveur de l'action climatique.

De manière générale, il ressort de ce document que le faible volume moyen annuel de financement mobilisé lié au climat (23 millions US\$) sur la période 2002-2021 appelle à relever les défis entre autres de coordination, de mise en place des réformes politiques en lien avec la gouvernance climatique et de l'amélioration de l'implication du secteur privé.

Ainsi, pour accroître le financement de l'action climatique au Congo, il conviendra de mener des réflexions plus approfondies sur les principaux aspects notamment comprendre les facteurs déterminants la faible mobilisation de financements climatiques au regard de ses atouts écologiques.



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Congo s'est lancée dans la transformation structurelle et la diversification de son économie afin de la rendre plus inclusive, plus durable et résiliente aux chocs économiques, climatiques, sanitaires, etc. Cette ambition traduite à travers le Plan National de Développement (PND) 2022-2026, dont le taux de besoin de financement est estimé à plus de 70% du coût global, est mise en œuvre dans un contexte financier national tendu, caractérisé par un ratio impôts/PIB¹ peu performant (8,3% contre 15,6% de la moyenne des pays d'Afrique en 2023), des revenus pétroliers impactés par la forte instabilité des prix du baril sur le marché mondial et une épargne nationale faible.

Ce contexte morose est exacerbé par les chocs mondiaux tels que la pandémie de covid-19 et le conflit russo-ukrainien ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement qui en ont résulté. Le poids de la dette auquel est confronté le pays réduit aussi sa marge de manœuvre budgétaire pour investir dans les Objectifs de Développement Durable (ODD). Toutes ces contraintes se traduisent par un faible accès du Congo à la finance publique et privée pour le développement.

Par ailleurs, le Congo, traversé par plus d'une quinzaine de fleuves et cours d'eau dont le puissant et majestueux fleuve qui donne son nom au Pays, a vécu cette année 2024 la pire catastrophe climatique de son histoire, avec plus de 1.700.000 personnes affectées par des inondations sans précédent qui ont touché sept (7) départements sur les 12 que compte

le pays. Face à cette situation les efforts de reconstruction durable ne peuvent faire fi de la perspective d'une atténuation des impacts des changements climatiques sur le pays. Cela en appelle à une transformation urbaine certaine, et par conséquent exige des ressources importantes dont le pays devra disposer.

Le Congo possède un potentiel naturel considérable pouvant faciliter l'accès à la finance climatique et verte. En effet, faisant partie du bassin du Congo, le pays dispose de vastes forêts tropicales² (une couverture de 65% du territoire national), des rivières majestueuses et une réserve de biodiversité unique (10 000 espèces de plantes, 1 000 espèces d'oiseaux, 400 espèces de mammifères), un bassin hydromorphe recouvert d'une tourbière de 145 529 km² d'une capacité de séquestration de 44 milliards de tonnes soit l'équivalent du dioxyde de carbone produit par toute l'industrie mondiale pendant quatre (4) années. Ces ressources naturelles sont des atouts inestimables pour le financement du développement durable à travers la valorisation des services écosystémiques.

L'accès aux ressources et instruments financiers sont essentiels pour lutter contre les changements climatiques et soutenir la croissance verte. Les diverses sources de financement méritent d'être analysées, notamment les opportunités liées aux services écosystémiques rendus par le pays, et qui demeurent à ce jour sous rémunérées.

¹ OCDE (2023), Statistique des recettes publiques en Afrique

² Banque mondiale (2022), Rapport de suivi de la situation économique et financière de la République du Congo, Impacts du changement climatique, adaptation et opportunités.

Ainsi, le pays a besoin davantage d'investissements climatiques pour réaliser ses objectifs nationaux de réduction des émissions et d'adaptation aux impacts des changements climatiques, notamment de disposer d'infrastructures résilientes aux inondations, les érosions et à la sécheresse.



Photo: PNUD Congo Nature

2. OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT QUE PRÉSENTENT L'ACTION CLIMATIQUE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO.

Conformément à l'Accord de Paris sur le climat en 2015, les pays du monde sont encouragés d'agir en concertation dans la mise en œuvre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN), afin de : (i) revoir à la hausse le niveau d'ambition de leurs mesures d'atténuation et d'adaptation, et (ii) promouvoir le développement durable et l'intégrité environnementale.

Le Gouvernement du Congo s'est engagé à contribuer dans l'effort global de réduction des Gaz à Effet de Serre (GES) et au renforcement de la résilience des communautés.

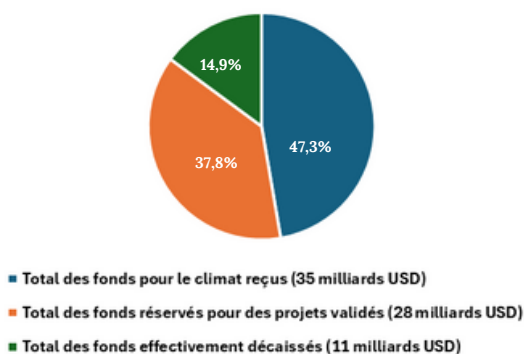
La CDN du Congo estime le montant total des investissements pour la mise en œuvre des options d'atténuations des impacts du changement climatique à 5.808,60 millions USD et les besoins en financement pour l'adaptation aux changements climatiques à 3.795 milliards USD.

Ces besoins de financement non exhaustifs, au regard des défis auxquels le pays est confronté, révèlent la nécessité de mobilisation des ressources publiques et privées, nationales et internationales afin d'intégrer le climat dans la planification économique et l'investissement sectoriel tel que prévu dans la CDN révisée de 2021.

Il existe beaucoup d'autres opportunités d'investissements rentables et à fort impact dans les économies vertes qui pourraient engager le Congo dans une perspective de croissance vertueuse, respectueuse de l'environnement, pourvoyeuse d'emplois verts, et génératrice de revenus et la préservation de l'environnement pour les générations futures.

La stratégie de diversification de l'économie du Congo définie à travers le Plan National Développement (PND) 2022-2026 axée sur les secteurs productifs comme l'agriculture, la forêt, le tourisme, etc. ; constitue une opportunité d'attirer les investissements dans l'action climatique.

Figure 1 : Répartition des fonds climatiques

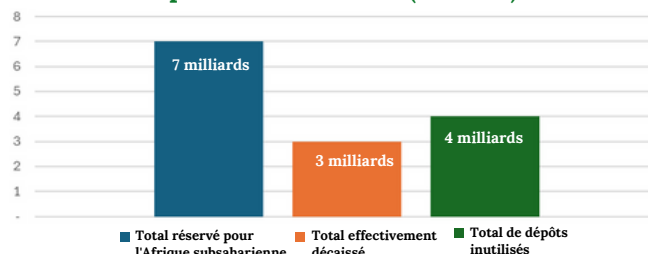


Source : A partir des données du FMI (2023)

Par ailleurs, les opportunités de financement concessionnel au niveau international pour le climat représentent un levier non négligeable qui s'offre au Congo. Les fonds multilatéraux pour le climat, sont une source de financement à optimiser car largement inexploités, alors que les dépenses et les besoins d'investissements revêtent un caractère de plus en plus urgent.

Selon le rapport du FMI³, les fonds pour le climat ont encaissé beaucoup plus qu'ils n'ont déboursé. Depuis leur création, ils ont reçu 35 milliards USD de dépôts (43 milliards de dollars ont été annoncés), et seulement 28 milliards de dollars ont été réservés pour des projets validés et moins de 11 milliards de dollars ont été effectivement décaissés (voir figure 1). L'Afrique subsaharienne est sous-représentée dans ces décaissements, avec 7 milliards de dollars réservés et moins de 3 milliards de dollars décaissés. Il reste donc une forte accumulation de dépôts inutilisés (voir figure 2), qui ne peuvent être ni réaffectés ni retirés, et qui attendent simplement d'être assignés à des projets pertinents. Dans ce contexte, il est impérieux que le Congo se prépare pour assurer son accès aux mécanismes internationaux, en place pour la finance climat et le marché carbone.

Figure 2 : Décaissements des fonds climatiques en Afrique subsaharienne (en USD)



Source : A partir des données du FMI (2023)

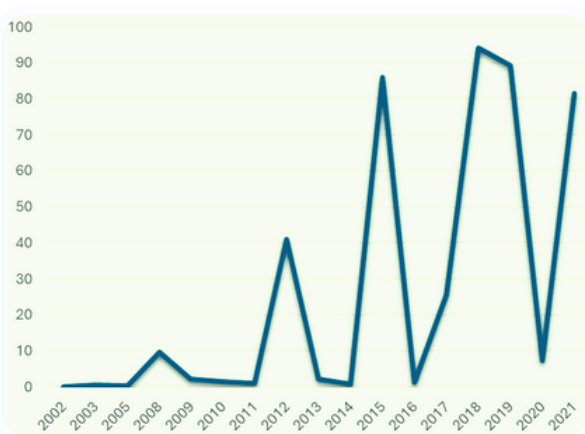
³FMI (2023), Comblant une brèche : le financement concessionnel de l'action climatique et l'Afrique subsaharienne



3. APERÇU DU FINANCEMENT CLIMATIQUE ET DE LA BIODIVERSITÉ EN RÉPUBLIQUE DU CONGO DE 2002-2021.

La figure 1 ci-contre présente une évolution du financement du développement lié au climat au Congo sur la période 2002-2021. Selon les données de l'Organisation pour la Coopération Economique et du Développement (OCDE, 2023), la République du Congo affiche des faibles flux des ressources climatiques. Sur la période sous revue, le financement total du développement lié au climat représente 450 millions US\$, soit un volume moyen annuel d'environ 23 millions US\$.

Figure 3 : Financement total du développement lié au climat au Congo (en millions de dollars américain) de 2002-2021.

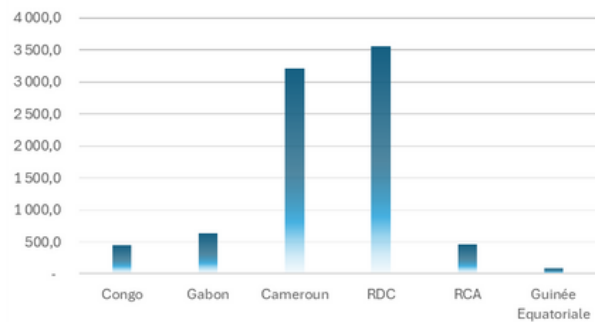


Source : A partir des données de l'OCDE (Avril, 2023)

En dépit des riches potentiels écologiques que regorge le bassin du Congo, ses principaux pays membres n'attirent que très peu de ressources.

A la lumière de la figure ci-dessous, la République Démocratique du Congo et le Cameroun ont mobilisé chacun respectivement plus de 3 500 et 3 200 millions de dollars de financement lié au climat, suivi du Gabon avec près de 640 millions de dollars. La Guinée Equatoriale a mobilisé moins que les autres pays.

Figure 4 : Financement total du développement lié au climat au Congo, Gabon, Cameroun, RDC, RCA et la Guinée Equatoriale de 2002-2021 (en millions de dollars américain).



Source : A partir des données de l'OCDE (Avril, 2023)

Ces données révèlent que le Congo à l'instar des pays du bassin du Congo doit consolider les investissements dans la mobilisation du financement vert et relever les défis notamment de coordination et de mise en place des réformes politiques en lien avec la gouvernance climatique.

Selon la figure 3 ci-dessous, sur la période 2002-2021, le secteur attirant plus de financement lié au climat au Congo est l'agriculture, la forêt et l'élevage (environ 100 millions de dollars américain), suivi de la conservation de la Biodiversité (environ 90 millions de dollars américain).

Figure 5 : Les dix principaux secteurs recevant des financements climatiques en République du Congo.

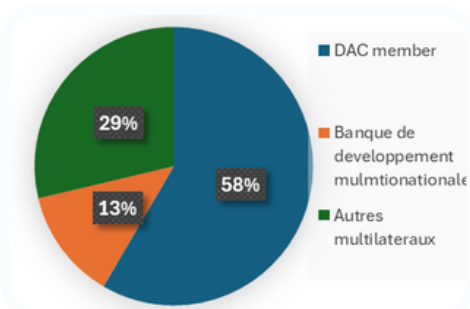


Source : A partir des données de l'OCDE (Avril, 2023)

Le Gouvernement et la société civile sont des acteurs qui mobilisent à peine de ressources vertes. Un redressement de cette situation requiert une analyse approfondie de cette problématique visant la mise en place d'un cadre institutionnel favorable à la mobilisation et la gestion des financements climatiques et de la biodiversité.

En rapport avec les tensions macroéconomiques et budgétaires accentuées par la pandémie de Covid-19 et ses répercussions, ainsi que le conflit russo-ukrainien, et vu l'urgence de la lutte contre les changements climatiques et de la transition vers une économie plus verte, la participation active de tous les acteurs, y compris le secteur privé est requise, car les ressources publiques ne suffisent pas à elles seules pour réaliser les ambitions de transition énergétique et écologique exprimées dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) et d'autres stratégies nationales.

Figure 6 : Part du financement des partenaires



Source : A partir des données de l'OCDE (April, 2023)

À titre d'exemple, sur plus de 450 millions de USD américains de financement climatique mobilisés au cours de la période 2002-2021, 58 % proviennent des

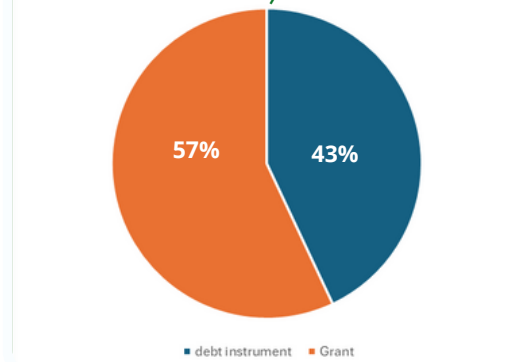
partenaires bilatéraux et 29% des fonds multilatéraux comme le Fonds vert pour le climat (FVC) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), etc.

Les banques de développement multilatérales contribuent autour de 13% du financement global de développement lié au climat. La part des donateurs privés est quasiment nulle.

Ce manque de participation du secteur privé pourrait se justifier par le risque lié au climat des affaires et l'incertitude liée aux rendement financiers et le retour sur investissement.

Pour améliorer l'accès aux investissements privés, il est crucial de mettre en place des mécanismes et des incitations financières et non financières pour encourager les investissements privés dans des projets verts en République du Congo.

Figure 7 : Types d'instruments financiers 2002/2021



Source : A partir des données de l'OCDE (April, 2023)


Aussi, il est relevé que selon la figure 5, le pays fait plus recours aux instruments financier de la dette (57%) que les subventions versées par des fonds multilatéraux (43%) au titre de financement climatique.





4- RELEVER LES DÉFIS POUR TIRER PLEINEMENT PARTI DE LA FINANCE CLIMATIQUE.

Pour accroître de manière significative la mobilisation de financement climatique et de la biodiversité, la République du Congo, doit impérativement relever plusieurs défis.


Les principaux défis à relever ci-après sont ceux liés à l'accès au financement du développement de manière générale :


 Amélioration des cadres juridiques et de gouvernance et la gestion des finances publiques, l'élaboration de stratégies appropriées en matière de données et d'action climatique et, plus largement, les mesures visant à renforcer la stabilité macroéconomique ;


 Promotion du développement d'institutions financières locales capables d'identifier les niches propices pour des projets verts, travaillant avec des partenaires en vue de l'accréditation d'entités de mise en œuvre répondant aux exigences des mécanismes de financement climatique et de la biodiversité ;


 Renforcement de l'accès du pays aux différents marchés et guichets financiers du développement aux niveaux international, régional et sous régional.


En plus des défis susmentionnés, il est impératif de relever ceux spécifiques liés à la finance climatique et verte, à savoir :


 Amélioration effective de la compréhension par les autorités publiques des impacts du changement climatique sur le développement du pays, les tissus social et économique et la résilience des communautés dont les activités de subsistance sont exposées aux risques et aléas climatiques ;


 Renforcement de l'engagement et la coordination des ministères de la planification, des finances, et des ministères sectoriels pour intégrer les changements climatiques dans les stratégies nationales et sectorielles de développement ;

 Opérationnalisation de la loi n°33-2023 du 19 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo, qui fixe le cadre légal de la politique nationale en matière de gestion de l'environnement dans le respect des objectifs et des principes du développement durable ;


 Création d'un environnement propice au financement climatique et de la biodiversité. Ceci à travers des réformes politiques et réglementaires, l'amélioration de la préparation à l'engagement en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris, le renforcement des capacités des acteurs concernés et la promotion de l'engagement auprès du secteur privé ;


 Renforcement de la mobilisation des ressources locales devant servir à catalyser des ressources plus importantes ;

 Instauration de la confiance et l'incitation du secteur financier local pour créer des guichets dédiés au financement climatique et de la biodiversité ;


 Mettre en place une réglementation et une surveillance améliorées, des cadres d'évaluation et de gestion des risques.

5. PROPOSITIONS DE MÉCANISMES OPÉRATIONNELS ET INNOVANTS DE MOBILISATION DE RESSOURCES CLIMATIQUES POUR LE CONGO

 **Mettre en place un dispositif d'assistance technique pour les marchés environnementaux.** Le manque de capitaux de démarrage et de capacités à bénéficier pleinement des marchés environnementaux existants et émergents constitue un obstacle majeur à surmonter pour attirer les investissements. Le pays devra mettre en place un dispositif d'assistance technique pour les marchés environnementaux visant à soutenir les développeurs de projets avec un fonds d'assistance technique et à aider au déblocage de projets et de programmes qui protègent les forêts et la biodiversité. Ce dispositif permettra de préparer et suivre des politiques et programmes sur les changements climatiques ainsi que l'accès et la veille sur les différents financements et instruments de financement verts qui s'offrent (Obligations vertes, bleues, fonds pour le climat, marché carbone, financement de la biodiversité, échange dette-nature, etc.).

 **Promouvoir l'instrument de financement mixte pour capter la finance privée.** A l'instar des autres pays du bassin du Congo, la République du Congo doit promouvoir des mécanismes de financement mixte tels que des prêts concessionnels, des garanties et des subventions d'institutions financières internationales et des banques de développement en faveur des projets climatiques.

La subvention visera à appuyer la composante de biens publics tandis que le secteur privé pourra financer les composantes d'un projet ou programme qui fournit des retours financiers directs.

 **Tirer pleinement parti du financement pour le climat qui s'offre aux pays vulnérables face aux changements climatiques.** Pour ce faire, la République du Congo doit lever les freins à l'identification et financement des projets pertinents. À court terme, cela pourra aider le pays à accéder directement aux ressources qui n'ont pas été absorbées dans les fonds climatiques. À plus long terme, il doit absolument disposer d'une réserve de projets climatiques crédibles et attrayants, susceptibles de débloquer des investissements privés. Les autorités pourraient améliorer leurs cadres juridiques et de gouvernance, favoriser le développement d'institutions financières locales capables d'identifier les projets verts, et travailler avec des partenaires pour accréditer des organismes de mise en œuvre répondant aux diverses exigences des fonds pour le climat.



@PNUD Congo



6- PERSPECTIVES

Les ressources financières limitées pour l'action climatique en République du Congo empêchent le pays et sa population de tirer le meilleur parti de son potentiel naturel. Les efforts du secteur public ne suffisent pas. Les mécanismes de financement innovants doivent jouer un rôle majeur pour attirer les capitaux privés.

En perspectives, pour que la République du Congo mobilise aux mieux des financements climatiques en vue de réduire ses émissions de GES et renforcer sa résilience aux chocs climatiques, des réflexions plus approfondies doivent être menées sur les principaux aspects suivants :

- 1 Opérationnaliser le cadre national de financement intégré des programmes publics récemment validé par le gouvernement du Congo en janvier 2024 en mettant l'accent sur les levier possibles pour le financement climatique et de la biodiversité ;
- 2 Consolider le dispositif national de finance carbone à travers l'opérationnalisation des cadres de gouvernance appropriés et l'adoption de la stratégie associée ;
- 3 Investir dans les infrastructures de quantification du potentiel écosystémique du Congo, permettant la disponibilité de données fiables, l'évaluation de la valeur économique actuelle, et la construction d'hypothèses ainsi que de projets de rentabilité financière à court, moyen et long termes ;
- 4 Encourager la création d'outils politiques stratégique et institutionnels commun ou harmonisés au niveau du bassin du Congo notamment la stratégie nationale du marché carbone ;
- 5 Avoir une meilleure compréhension et connaissance de tous les mécanismes de financement climatique et de la biodiversité incluant les marchés carbones forestiers, le système de paiement basé sur les résultats, à l'image de l'accord conclu entre le Gabon et le CAFI
- 6 Renforcer le cadre institutionnel au niveau national et le plaidoyer pour bénéficier des fonds « pertes et dommages », mécanisme financier pour faire face aux impacts du changement climatique au profit des pays vulnérables approuvé lors de la COP 28 à Dubaï ;
- 7 Comprendre de manière approfondie les facteurs justifiant la faible mobilisation des financements climatiques au regard de ces atouts écologiques. Un accent devra être mis sur la préparation des projets verts, l'implication du secteur privé, le cadre institutionnel lié à la mobilisation, la gestion des financement, et l'entité d'accréditation pour la réception et gestion des fonds climatiques ;
- 8 Circonscrire de manière approfondie la problématique tourbière en terme de stockage de carbone en vue de mieux exploiter les opportunités sur le marché carbone, et prendre en considération les services écosystémiques non encore monétisés ;
- 9 Activer le partenariat entre les Trois Bassins forestiers tropicaux(Bassins du Congo, Asie du sud Est Borneo- Mekong et Amérique latine) pour les échanges sud-sud pour accélérer les réplifications de bonne pratique et la valorisation du savoir faire en matière de biodiversité
- 10 Participer activement aux délibérations des conférences des partis (COP) à travers une préparation rigoureuse des experts en amont et une convergence de vues.



CONCLUSION

L'ensemble de ces mesures sont en chantier à travers les programmes de coopération du Congo avec ses partenaires, dont le PNUD.

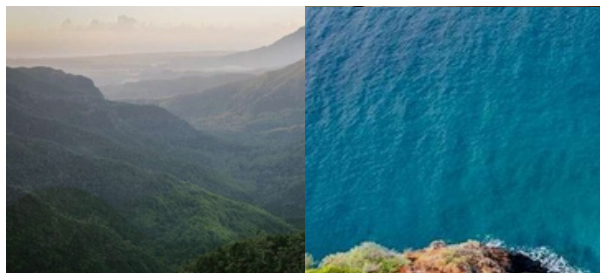
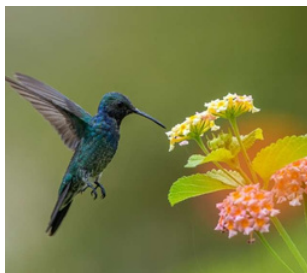
Au PNUD, nous soutenons le gouvernement du Congo dans la mise en place de mécanismes pérennes, lui permettant un financement endogène et vertueux de sa transformation économique.

Ainsi, à travers notre programme de gouvernance environnementale, en collaboration avec nos partenaires, nous apportons l'expertise et les financements catalytiques nécessaires à l'adoption de politiques et de stratégies pour la valorisation des services écosystémiques du Congo.

8- RÉFÉRENCES :

- 1- République du Congo, Plan National de Développement 2022-2026
- 2- Contribution Nationale Déterminée (CDN) Révisée de la République du Congo
- 3- United Nation Climate Change, Introduction to climate change:
<https://unfccc.int/fr/node/15868>
- 4- OCDE(2023) : https://public.tableau.com/views/ClimateRelatedDevelopmentFinanceRecipient2021/CRDFRP?:language=fr-FR&:sid=&:display_count=n&:origin=viz_share_link
- 5- OCDE (2023), Statistique des recettes publiques en Afrique
- 6- FMI (2023), Comblant une brèche : le financement concessionnel de l'action climatique et l'Afrique subsaharienne

Liens utiles :



Nature Pledge

L'Engagement Nature du PNUD est notre engagement à fournir un soutien accéléré et renforcé à plus de 140 pays pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs ambitieux dans le Cadre mondial historique pour la biodiversité.

 undp.org/nature/nature-pledge

Aider les pays à atteindre leurs objectifs climatiques

Nous travaillons avec plus de 120 pays et territoires pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et relever les défis du changement climatique.

 climatepromise.undp.org/fr

Avertissement

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs, et ne représentent pas nécessairement celles des Nations Unies, y compris le PNUD, les bailleurs de fonds, les Etats membres des Nations Unies. Les appellations employées et la présentation des informations contenues dans cette publication n'impliquent de la part des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités.

© PNUD 2024

